

lettre au maire : Modèle de lettre pour adresser à notre maire

Nom, prénom

Adresse

Téléphone

Adresse mail éventuellement

A Monsieur

maire de

Objet :

Mise en danger délibérée d'autrui par les compteurs LINKY et GAZPAR, par les boîtiers d'effacement et par tous les dispositifs individuels de comptage émetteurs d'ondes radioélectriques, ci-après dénommés « dispositifs communicants », dont nous vous demandons de refuser le déploiement sur le réseau électrique dont la commune est propriétaire.

Monsieur le Député-maire,

La loi de transition énergétique publiée le 18 août 2015, dans ses articles 26, 27, 28, 168 et 201 alinéa 37 (ex articles 7, 7bis, 46bis et 60 alinéa 34), constitue le coup d'envoi législatif du déploiement sur le territoire français d'ici à 2021 de 35 millions de compteurs électriques « intelligents » Linky et de plusieurs autres dispositifs communicants.

Le compteur Linky injecte 24H/24H des radiofréquences CPL* (63 à 95 kilohertz) dans le circuit électrique des habitations, dont les câbles n'ont pas été prévus pour cela. De plus, sur chacun des 740 000 transformateurs de quartiers, des modules GPRS 2G+, émetteurs de micro-ondes, seront installés quasiment à hauteur d'homme.

Je vous demande de vous opposer au déploiement de ces compteurs Linky et de l'infrastructure afférente sur les réseaux électriques dont notre commune est propriétaire.

Je vous demande d'inscrire ce débat à l'ordre du jour des prochaines délibérations du Conseil Municipal.

Je vous informe par la présente des dangers et des risques multiples que représentent ces dispositifs de comptage, notamment dans les domaines de la sécurité technique, de la santé publique et des libertés individuelles afin que vous ne puissiez pas dire, plus tard, que vous ne saviez pas.

Recevez, Monsieur Le Député-maire, l'expression de mes sentiments tout dévoués.